Bulletin de liaison annuel du syndicat des apiculteurs du Cantal

Rédacteur : M. CARRIER Christian – Président du syndicat des apiculteurs du Cantal avec la participation de JOACHIN Ludovic

Décembre 2014

2015

Apicantal

Syndicat des apiculteurs du Cantal

450 ADHERENTS en 2014§

Ils se répartissent de la façon suivante:

Nombre de ruches	Nombre d'adhérents	Nb ruches
0 à 9	277	1208
0 à 24	123	1742
25 à 49	36	1211
50 à 99	16	1051
100 et plus	8	1277
Total	**460**	**6489**

Une grande stabilité dans le nombre de ruches déclarées mais un nombre d'adhérents en augmentation pour franchir le seuil des **450.**

Ce tableau permettant d'établir que plus de 60% des adhérents possèdent moins de 10 ruches et entretiennent 20% du cheptel.

Ces apiculteurs ont des pratiques très diverses pour des objectifs sensiblement différents. Mais dans tous les cas l'abeille reste le point majeur qui anime ce loisir ou ce métier.

ADHESION 2015 :

La cotisation, reste à **16€**. Nous vous invitons à retourner rapidement **le bulletin d'adhésion 2015** vous permettant ainsi d'accéder au dépôt et d'être couvert en cas de sinistre.

SAISON 2014: Des pertes hivernales peu importantes que nous qualifierons d'acceptables. Un début de saison très prometteur dans le Cantal et dans les départements voisins. La grande majorité des apiculteurs, optimistes tenaient ce pronostic optimiste, au moins jusqu'à mi-juin.

Cependant les essaims étaient nombreux et de nombreuses colonies, même avec des reines jeunes libéraient plusieurs essaims. Mais à la faveur de la météo il faut reconnaître que les fécondations des jeunes reines se passaient très bien.

Dès la mi-juin sur le versant Nord Est du Cantal une sècheresse relativement sévère se faisait ressentir. Au début juillet nombreux étaient les apiculteurs, en tous lieux à réclamer la pluie. Malheureusement quand elle est arrivée elle ne nous a plus quitté jusqu'à fin août.

Les jeunes reines devant être fécondées à cette période n'ont pas connu le même succès que les générations précédentes. Cela a conduit à développer des supersédures en quantité anormalement élevées ou à obtenir des ruches bourdonneuses bien trop souvent.

Les récoltes, une fois de plus, ont été médiocres. Des baisses de production allant de 25 à 70% suivant les secteurs. Tous les départements Auvergnats ont connu cette baisse de production aigüe les conduisant à demander une reconnaissance de calamité agricole.

Ce dossier est en cours d'instruction et demandera une longue démarche avant d'aboutir. Il concerne les apiculteurs professionnels qui doivent suivre l'actualité et réaliseront en temps opportun leur dossier.

Une fois, courant août, les hausses retirées, où les colonies puisaient déjà pour nourrir leur couvain, on se retrouvait avec des corps totalement vides de miel ! Pour ma part sur certaines ruches j'ai observé des provisions de miel de corps inférieures à 500g. Il a fallu nourrir et rapidement. Les abeilles devenaient agressives, voire très agressives. Dans cette situation il faut surveiller de près le pillage. Attention à la moindre goutte de miel qui traine ou au sirop qui coule à côté du nourrisseur.

Ce nourrissement pour rétablir des provisions a été impératif courant août en maints endroits. Sans compter celui qui est nécessaire pour les provisions hivernales.

Heureusement les mois de septembre et octobre, très doux auront peut-être permis à certaines colonies de retrouver un équilibre et constituer des réserves hivernales conséquentes.

Si les 2 années précédentes n'étaient pas de très bonnes années, 2014 restera probablement comme une année de référence en **récolte de miel minimale**.

CYNIPS DU CHATAIGNIER:

(se reporter au N°762 Abeilles é Fleurs)

Le miel de châtaignier est l'un des rares miels mono floraux produits dans le département du Cantal. Majoritairement dans le bassin sud du département dans la zone dite de la « châtaigneraie ». Malheureusement un nouveau fléau vient de s'abattre sur cet arbre qui va probablement compromettre les futures récoltes : le CYNIPS du châtaignier (*Dryocosmus Kuriphilus*).

Découvert en France en 2007 dans le sud et en Corse et par la suite dans les principaux secteurs castanéïcoles avec le Sud-Ouest il se retrouve maintenant dans le Cantal.

C'est au printemps que le CYNIPS est aisément reconnaissable par les galles qu'il provoque. Celles-ci se forment vers le fin avril avec le développement des feuilles. Au départ une teinte rougeâtre facile à repérer mais qui s'atténue par la suite. Après l'émergence des adultes les galles se dessèchent plus rapidement que les parties indemnes. Elles redeviennent facilement repérables à ce stade. Après la chute des feuilles un certain nombre de galles sèches restent sur les arbres donnant l'impression que toutes les feuilles ne sont pas tombées.

L'impact sur le châtaignier est très fort en provoquant directement une diminution des structures fructifères. Les pertes sur les fruits peuvent atteindre 80% !

Toutes les variétés de châtaigniers n'ont pas la même sensibilité au CYNIPS. Bouchée de Bétizac à cette heure n'est pas concerné par les attaques.

En Italie, affectée bien avant la France, il est fait part d'une baisse de récolte de miel de 50%, avec un miel plus clair et moins typé.

Les études italiennes montrent qu'aucune lutte phytosanitaire n'est significativement efficace. La lutte biologique consiste à introduire un auxiliaire naturel contre CYNIPS (***TORYMUS SINENSIS***) Cet auxiliaire

pond dans les galles de CYNIPS et sa larve s'y développe à la place de CYNIPS.
De multiples interrogations voient le jour. Qui va s'occuper du suivi de cette lutte dans notre région où la culture du châtaignier en déclin depuis de nombreuses années ne présente que peu d'intérêt et le plus souvent reléguée dans les zones difficilement accessibles ? Des lâchers de TORYMUS ont déjà eu lieu en France. Mais il ne faut pas espérer observer un premier effet positif avant 3 ou 4 ans suivant le lâcher, pour espérer atteindre un « équilibre » avant 8 ans ou plus.

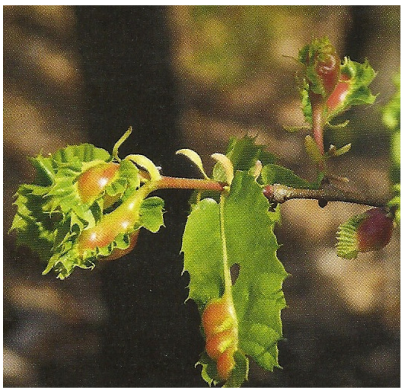

AETHINA TUMIDA : Dans le chapitre « mauvaises nouvelles », nous sommes contraints d'évoquer l'arrivée en Europe de ce nouveau parasite de la ruche. Sa présence a été décelée en Italie, région Calabraise. C'est dans cette région que sont produites de nombreuses colonies d'abeilles destinées à l'exportation. Ceci peut également expliquer l'arrivée de ce parasite en ce lieu ! Bien qu'il puisse être véhiculé dans des lots de fruits. Ce pourrait être une autre hypothèse quant à son arrivée en ce lieu avec la proximité d'un port important à côté des premiers ruchers affectés.
Sont donc concernées en France, prioritairement les personnes qui importent des colonies d'abeilles ou des reines d'Italie.
Sa déclaration est obligatoire *(soit à la DDCSPP soit au GDS).*Vous ne **transporterez jamais** les insectes vivants pour expertise. Vous prendrez soin de les congeler auparavant.
En sa présence le miel devient impropre à la consommation. Il peut détruire une colonie ou conduire à sa désertion.
Cependant vous ferez attention car un petit insecte, fort ressemblant à première vue, trouve fréquemment refuge dans nos ruches *(nourrisseur, couvre cadre, etc..)* Mais lui il ne s'aventure pas où se trouvent les abeilles
Comment reconnaître AETHINA TUMIDA ? Ces 2 photos peuvent vous y aider.

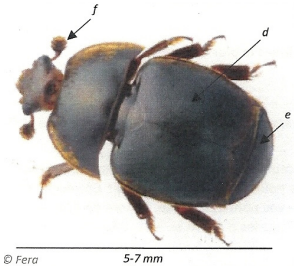

Coléoptère adulte : *d* élytres plus petits que l'abdomen qui reste bien visible *e* et surtout les antennes en forme de massue *f*

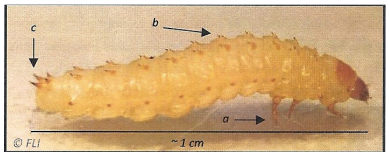

Larve à ne pas confondre avec la fausse teigne, présence de pattes *a*, d'une épine dorsale *b* et 2 épines à l'arrière *c*

FRELON ASIATIQUE : Ce frelon à pattes jaunes (Vespa velutina) gagne du terrain.

Nid recueilli à NEUVEGLISE

Les signalements de la présence d'insectes et/ou de nids, transmises en 2014 au référent de notre syndicat *(qui est aussi le référent de la section apicole du GDS1)*, sont encore peu nombreux : 5 signalements d'insectes et 6 signalements de nids, majoritairement dans les secteurs déjà colonisés à l'ouest du département.

Cependant, un « beau » nid *(sur la photo, on distingue même au sommet du nid l'installation d'un nid d'oiseaux…)* a été découvert dans un roncier à 1,50 m du sol, à NEUVEGLISE ; c'est le premier signalement enregistré dans le sud-est du Cantal. Il est utile de souligner la ténacité de l'apiculteur qui a « pisté » les frelons pendant huit jours, en déplaçant peu à peu l'appât (vieille brèche), jusqu'à localiser l'emplacement du nid afin de le détruire. Bravo et merci à lui !

Les compréhensibles cris d'alarme des apiculteurs qui subissent la présence du frelon asiatique devant leurs ruches ne traduisent pourtant pas une invasion généralisée. Le relief et le climat sont vraisemblablement des freins à un rapide développement comparativement à celui malheureusement constaté dans le grand sud-ouest. L'attention des apiculteurs s'en trouve amoindrie - *surtout si ces derniers ne sont pas directement importunés* - alors que nous devrions tous profiter de la situation pour traquer davantage les indésirables.

Pour 2015, nous envisageons de solliciter la presse locale pour sensibiliser le maximum de nos concitoyens sur la présence néfaste du frelon asiatique, avec les risques encourus près d'un nid et les forts désagréments occasionnés à nos colonies d'abeilles. Nous espérons ainsi pouvoir recueillir davantage de signalements sur la présence de l'insecte et comptabiliser des arguments qui sont nécessaires pour inciter les pouvoirs publics à participer à la lutte contre Vespa velutina. Aujourd'hui, le constat est simple : peu de signalements, donc peu d'arguments, donc pas de lutte organisée …

PRIX DES MIELS : L'an passé ce dossier avait déjà été ouvert et j'avais tenté d'expliquer qu'il est difficile de donner un prix à ce produit sans avoir diverses analyses pour argumenter la proposition. Les miels français sont très recherchés par les conditionneurs qui peinent à s'approvisionner. Leurs propositions de prix, pour du miel en vrac, sont souvent supérieures au prix sur les marchés au détail.

Il faut faire attention que ce ne soient pas les miels d'importation, souvent de qualité médiocre, qui dictent les cours au consommateur.

Prenez le temps d'expliquer ce qu'est votre produit et les raisons de son prix de vente. Argumentez, n'hésitez pas à faire visiter votre miellerie et/ou votre rucher.

Nous allons mettre en vente au dépôt des fiches techniques sur le miel. Procurez-vous en, pour les distribuer autour de vous. La cristallisation, les fines bulles d'air piégées laissant des traces blanchâtres le long du pot verre et bien d'autres éléments doivent être portés à la connaissance des amateurs avertis et avides d'informations.

Assemblée générale : 80 apiculteurs se sont retrouvés le 26 avril à SAINT-FLOUR. Les apiculteurs sont avides d'informations et d'échanges.

En 2015 notre assemblée se tiendra le samedi 25 avril dans le secteur de RIOM ES MONTAGNES. Le lieu, restant à finaliser, sera indiqué dans le courrier d'invitation. Cependant réservez dès à présent cette journée.

Nous poursuivons notre rapprochement des apiculteurs éloignés d'Aurillac. C'est peut-être une occasion pour certains d'entre eux de venir plus facilement à notre rencontre.

CIRES : Nous maintenons la cire à un prix relativement bas, qui ne suit pas l'évolution des cours nationaux. Pour cela nous nous rendons dans les établissements ICKOWICZ avec un camion de location. Dans la journée nous livrons la cire brute et revenons avec la cire gaufrée.

Parfois il arrive que l'on nous fasse observer que la cire reprise n'est pas suffisamment valorisée. Dans votre calcul pensez au coût de revient réel incluant transport et temps passé pour aller livrer soit même à un cirier !

FORMATIONS : Une formation pour apiculteurs débutants en février 2014 à la PLANTELIERE dans le local mis gracieusement à notre disposition par la CABA. Opération toujours couronnée de succès dans une ambiance chaleureuse avec le repas pris sur place et organisé par quelques bénévoles. Mais une coupure d'électricité en milieu d'après-midi est venue perturber le bon déroulement.

Le vendredi 23 mai formation « ELEVAGE DE REINES » animée par Olivier CELLE technicien ADAA. Journée très instructive avec animateur très apprécié pour ses connaissances et sa compétence. Malheureusement pour la partie greffage un violent orage est venu perturber la séance en milieu d'après-midi. Dommage. Car Olivier CELLE avait amené une souche de noires et moi-même de BUCKFAST.

trouver un écho plus favorable auprès des apiculteurs soucieux d'améliorer leur génétique. Ceci sans passer par des circuits onéreux et incertains sans compter le transfert de problèmes sanitaires (cf chapitre AETHINA TUMIDA)

Si nous reconduisons en 2015, deux formations pour nos adhérents nous allons modifier les modalités d'inscription. Ce sont uniquement les pièces jointes qui seront prises en compte. La réception du coupon détachable accompagné du chèque correspondant validera l'inscription..

L'une concerne la formation pour débutants et la seconde celle de la division des colonies. Vous prendrez bien en compte les remarques concernant chaque formation. Vous conserverez soigneusement la partie avec les modalités pour bien mémoriser vos choix et surtout éviter e multiples contacts dévoreurs de temps et d'énergie.

Vous observerez qu'au-delà d'une date préférentielle les tarifs sont bien plus élevés pour être enregistré. A chaque stage son chèque, rédigé pour le montant exact. Il ne sera pas restitué pour quelque cause que ce soit.

Nous avons décidé de modifier les inscriptions, le système précédent ne donnant pas satisfaction pour organiser les journées. Trop difficile de connaître le nombre de participants suffisamment tôt pour optimiser l'organisation.

Un site INTERNET propre au Syndicat avec son LOGO

Actuellement, nous bénéficions d'un site internet gratuit hébergé par le SNA *(Syndicat National d'Apiculture).* Le principal inconvénient de l'actuel site est que sa mise à jour n'est pas réalisable instantanément. Aussi, le conseil d'administration à majoritairement pris la décision de doter notre association d'un site dédié qui permettra une communication plus réactive et qui personnalisera davantage nos activités. Le site, qui est en cours de création, sera enjolivé par un logo réalisé pour l'occasion. Egalement, il bénéficiera d'une messagerie qui sera davantage adaptée aux échanges de courriels que les messageries personnelles de vos administrateurs. Le site et le logo seront présentés lors de notre prochaine assemblée générale.

ADAA: Le syndicat des apiculteurs du Cantal cotise à l'Aide au Développement de l'Apiculture en Auvergne. Nos adhérents ayant une adresse de messagerie recevront mensuellement une lettre d'information de l'ADAA.

Nous invitons les pluriactifs, professionnels et tous ceux qui souhaitent s'installer en apiculture à lire ces publications. L'ADAA propose de multiples services qui peuvent les aider. Ils trouveront peut-être un intérêt à cotiser individuellement à cette structure pour bénéficier de ces aides et conseils.

GENERALITES:

Au dépôt sont proposées des grilles d'entrée sans arcades pour éviter l'intrusion du frelon asiatique, hauteur calibrée à 5,5 mm Cependant si ces grilles sont posées trop tôt en arrière-saison en présence de mâles ceux-ci ne pourront sortir et vont obstruer depuis l'intérieur l'accès aux abeilles. De même au printemps si les grilles ne sont pas déposées suffisamment tôt les mâles ne pourront circuler. Je vous conseille de réaliser une arcade à chaque extrémité, comme présenté sur la photo *(aisément obturée en présence du frelon).*

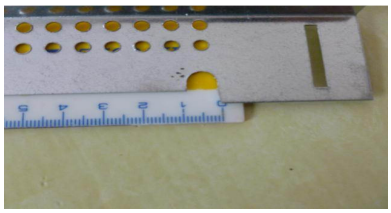

Dans le choix de détenir des colonies d'abeilles on retrouve des groupes d'apiculteurs sensiblement différents. Certains souhaitent en tirer des revenus, quand d'autres veulent simplement assurer leurs propres besoins en miel. Chacun a sa place et les orientations bien différentes sont toutes légitimes. Cependant personne ne peut nier que dans l'environnement actuel de multiples problèmes existent. Alors faut-il se contenter de mettre à disposition des colonies d'abeilles un habitat ?

Je ne citerai que quelques dysfonctionnements souvent rencontrés pour bien comprendre l'importance du travail de l'apiculteur : *mortalités importantes, ruches bourdonneuses, supersédures en grand nombre, dépopulation, absence d'abeilles dans les hausses, essaimage incontrôlable, pas de miellées en présence de fleurs, etc…*

Un bon apiculteur se doit d'être présent auprès de ses colonies tout au long de l'année mais cela ne lui donne aucune garantie de résultats. Beaucoup de travail et la récompense pas forcément au rendez-vous !

Aux apiculteurs débutants nous leur conseillons de se lancer dans l'aventure avec un minimum de 2 ruches, sachant que 4 ou 5 c'est très bien. Beaucoup d'observations pour le néophyte se font au « trou de vol ». Mais à l'évidence une seule colonie ne peut donner aucun élément de comparaison.

Nous préconisons de débuter en apiculture avec la ruche DADANT, modèle le plus répandu dans le Cantal. Cela facilite grandement les échanges entre apiculteurs. L'acquisition de matériel correspondant, de grande diffusion étant à moindre coût.

Bien entendu les abeilles, même si elles font le buzz, s'adaptent très bien à d'autres modèles. Différents types de ruches existent, bien plus adaptés qu'une cheminée ou un arbre creux avec une ouverture béante de 30 cm de diamètre. Les apiculteurs cherchent à se différencier dans leur pratique. Certains sont à la recherche de la ruche idéale. Les polémiques ne sont pas près de d'éteindre dans le choix de l'habitat comme dans bien d'autres domaines des pratiques apicoles.

DEPOT : **situé au 23 Bd de Canteloube à AURILLAC. Situé en face de la grange de Canteloube au fond de la cour du GDS 15, entrée également identifiée avec le logo de l'entreprise SAMP.**

Nous vous renouvelons les consignes pour faciliter le travail des bénévoles : respecter les horaires, vérifier que la facture correspond au matériel emporté avant votre départ. Si vous devez acheter du matériel pour un ami, adhérent bien entendu, préparez bien sa commande. En lui faisant préciser exactement ce qu'il désire réellement.

Le nombre d'adhérents en augmentation impacte l'activité au dépôt et le flux de marchandises enlevées. Cette année nous avons pu faire face à la demande de pots *(verre & plastique)*, en relation avec les récoltes médiocres. Mais l'essaimage important de début de saison ne nous a pas permis de répondre aux besoins en ruches, ruchettes, cadres, etc…

Il arrive parfois que l'on nous fasse la remarque que certains produits peuvent être moins chers ailleurs. Nous n'avons jamais eu la prétention de mettre à disposition au prix le plus bas du marché. Il y aura toujours des promotions à des prix plus attractifs.

Nous avons convenu de travailler avec des fournisseurs nous donnant satisfaction depuis de nombreuses années. Nos livraisons sont regroupées pour essentiellement 2 raisons. La première étant que le coût du transport affecte fortement le prix de revente. La seconde, importante au regard des bénévoles, c'est le temps consacré à la réception. N'ayant pas de permanence sur le site, le transporteur nous prévient dans le meilleur des cas 2h00 avant son arrivée même si quelques jours auparavant il a donné un créneau. Chaque livraison bloque à minima une ½ journée plusieurs personnes. Sans compter le rangement qui doit suivre !

Pour répondre principalement à l'accroissement de la demande en matériels apicoles, il était nécessaire d'optimiser la capacité de stockage du dépôt. Fin novembre, une équipe de bénévoles a installé des rayonnages mi-lourds modulables et a mis en service le gerbeur manuel également acquis pour manipuler les charges en hauteur. La somme de 3324 euros a été investie dans ces équipements.

Les nombreux dons, trouvent ici toute leur place, pour le bien commun.

ASSURANCES:

Toute déclaration de sinistre pour indemnisation suivant l'option choisie doit passer obligatoirement par le secrétariat du syndicat. Pour un vol de ruche, la déclaration devra être accompagnée du dépôt de plainte en gendarmerie.

SECTION APICOLE :

Intégrée au sein du Groupement de Défense Sanitaire du Cantal (GDS15) elle propose à ses adhérents des traitements à moindre coût. Des conseils et des formations sur le sanitaire. Complémentaire, mais sans lien direct avec le syndicat, elle participe activement dans son domaine à une meilleure connaissance de l'apiculture.

La section apicole récupère les lanières usagées des traitements pour qu'elles rentrent dans un circuit adéquat de recyclage. Pour faciliter le regroupement nous vous proposons de les laisser lors de l'un de vos passages au dépôt. Elles seront bien conditionnées dans un sachet ne contenant que les lanières de traitement de vos ruches.

A noter qu'en 2014 cette proposition n'a pas rencontré un vif succès. Peu de lanières en retour.

Surprenant.

Si les apiculteurs souhaitent un contrôle plus aigu des molécules chimiques dans leur environnement pour le bienfait de leurs abeilles, il leur faut être eux-mêmes irréprochables dans ce recyclage !

Création d'un RUCHER ECOLE dans le nord Cantal :

Dès le printemps 2015, le syndicat va tester l'implantation d'un **rucher école** dans le nord Cantal, à proximité de Riom-es-Montagnes.

L'intérêt grandissant pour l'apiculture de loisir, validé par le nombre croissant des adhésions, nécessite de faire évoluer l'actuelle organisation de la formation dispensée. En premier lieu et pour satisfaire la demande de plus en plus forte, il s'agit à la fois de permettre une répartition géographique des effectifs et ensuite, d'innover par une formation essentiellement dédiée aux débutants. Celle-ci sera étalée sur dix samedis après-midi pendant la saison apicole. Elle permettra d'acquérir tous les gestes utiles pour conduire « quelques ruches dans son jardin ».

En attendant l'implantation durable d'un rucher école dans le nord Cantal, dont le fonctionnement doit être préalablement testé, **la formation de l'année 2015** sera assurée pour douze personnes maximum (4 personnes par ruche) dans le rucher de Ludovic JOACHIN, le trésorier de notre association. Les renseignements et bulletins d'inscription peuvent être obtenus au 06 84 25 99 70 ou apiludo@hotmail.fr

RESEAU EPIDEMIOLOGIQUE :

C'est terminé. Il y a eu 2 campagnes *(2012/13 et 2013/14)* de 3 visites chacune. Ainsi chaque année 66 ruchers tirés au sort par la DDCSPP ont pu être visités par 2 agents sanitaires.

Très instructif pour les intervenants et pour les apiculteurs concernés, toujours avides d'informations.

Un très bon accueil, des ruchers bien entretenus et un besoin de comprendre et solutionner les problèmes rencontrés.

La difficulté majeure restant souvent d'abandonner des modes opératoires obsolètes et de travailler en fonction d'abeilles bien différentes de celles du passé. Les recherches dans le milieu apicole connaissant des évolutions majeures.

Certains ont déjà fait part de leur regret que cela ne soit pas maintenu.

Pour ma part cela restera une belle « photographie » de l'apiculture de notre département et le reflet de la diversité des pratiques.

REINE :

En **2015** sa couleur sera **BLEUE.**

Une question récurrente : **il y a-t-il un grand intérêt à marquer ses reines** ?

C'est au libre choix de l'apiculteur. Cela demande du travail et prend du temps. Certaines périodes se prêtant mieux que d'autres à la recherche de la reine. Avoir des colonies douces est primordial pour trouver la reine. Rechercher une reine au sein de colonies agressives, avec un scaphandre et des températures élevées, très peu pour moi.

Cela reste impératif si l'on veut établir un suivi dans ses colonies et faire un tant soit peu de sélection génétique. Cela permet d'identifier avec certitude les colonies ayant essaimé, ce qui est loin d'être insignifiant. Surtout authentifier sans le moindre doute une supersédure.

Si l'on fait du remplacement de reines, c'est pour réaliser un tant soit peu de sélection génétique. L'intérêt étant de suivre le comportement de la reine de substitution et continuer dans le même sens si les résultats sont probants. Ou changer d'orientation en cas de déception. Mais certainement pas pour que cette reine soit remplacée dans le mois qui suit, même si la nouvelle sera une de ses filles. En fonction des saisons, des colonies souches, de la présence de butineuses âgées et de bien d'autres éléments il peut arriver que l'on se retrouve avec un taux de supersédures frôlant les 100%.

Marquer les reines ne changera rien à ce comportement des abeilles, mais amènera la preuve.

Sinon il ne reste qu'à visiter tous les 5 jours les colonies et détruire les cellules royales pour stopper le processus. Cela peut-être long et fastidieux quand cela persiste plus d'un mois !

Combattre une idée reçue : il est beaucoup plus aisé de trouver une reine dans une colonie populeuse que dans une colonie faible. La reine de la colonie populeuse est très lourde, son poids étant directement lié au nombre d'œufs pondus quotidiennement. La reine déficiente d'une colonie faible est relativement légère avec une forte propension à se cacher et se glisser rapidement n'importe où. Le plus souvent elle ne reste même pas sur les cadres et se réfugie au fond de la ruche.

CONCLUSION : Le Conseil d'Administration remercie tous ses adhérents qui lui font confiance. Nos remerciements vont également à :

M. le Directeur, M. le Président et tout le personnel du GDS 15 pour les locaux mis à disposition et leurs multiples services

A la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) pour le prêt gratuit des locaux de la Plantelière, au personnel de la Plantelière pour son implication dans le bon fonctionnement des ruches installées sur le site, utilisées pour nos formations internes.

Si 2014 avec ses mauvaises récoltes, l'annonce de l'arrivée du petit coléoptère AETHINA TUMIDA en Europe, la présence du frelon asiatique sur tout le territoire du département n'est pas très réjouissante, il faut éviter de sombrer dans le catastrophisme.

L'apiculture que ce soit avec 2 ruches ou plusieurs centaines reste toujours une source d'émerveillement. Observer une colonie pouvant donner en sédentaire une récolte de 80kg de miel, c'est merveilleux. Gardons espoir. Le Cantal suscite bien des convoitises par la richesse de son environnement. Des apiculteurs d'autres régions l'ont bien perçu en y pratiquant de plus en plus la transhumance.

La seule chose que l'on exige : n'amenez que des colonies saines sur notre territoire ! C'est le seul domaine où il n'est pas possible de transiger.

Photos montrant la participation, la motivation et la convivialité de nos formations.